

Filmer, juger

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Filmer, juger [Texte imprimé] : de la Seconde Guerre mondiale à l'invasion de l'Ukraine / Christian Delage

Auteur(s) : Delage, Christian (1955-....)

Publication : [Paris] : Gallimard, DL 2023

Fabrication / Impression : [Paris] : Gallimard

Description matérielle : 1 vol. (576 p.-[16] p. de pl.) : ill. en coul. ; 18 cm

Collection : Folio Histoire 333

ISBN : 978-2-07-299698-6

EAN : 9782072996986

Appartient à la collection : Collection Folio. Histoire 0764-6046 333
Collection Folio 0768-0732 2023

Autres classifications : 340

Classification décimale Dewey : 341.69 23

Note(s) : Version actualisée et augmentée de "La vérité par l'image : de Nuremberg au procès Milosevic", Denoël, 2006

Bibliogr. p. 419-439. Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : En avril 2022, le président ukrainien Zelensky se rend à Boutcha pour attester, par sa présence, les crimes de guerre commis par l'armée russe. Il annonce qu'il disposera, pour les prouver, de « bien plus d'outils que ceux qui ont poursuivi les nazis après la Seconde Guerre mondiale ». En 1945, à Nuremberg, la documentation filmée des « atrocités » avait été déterminante dans la confrontation des nazis à leurs crimes. Depuis, l'instance judiciaire s'est familiarisée avec ce type de pièces à conviction, même si la projection d'images est l'objet de débats. Celui qui filme doit-il respecter certaines règles s'il veut faire preuve ? Un témoignage filmé vaut-il un récit sous serment, fait à la barre d'un tribunal ? Qu'en est-il du statut de vérité des images ? Autant de questions qui ont trouvé à s'illustrer à la Cour pénale internationale de La Haye ou aux États-Unis lors des jugements des violences commises par la police. Une forme partagée d'attestation, commune aux démocraties, s'élabore ainsi, sous la forme d'archives qui

offrent un appareil à la fois documentaire et critique pour l'écriture d'une histoire immédiate du temps présent.

Sujet - Nom commun : Procès filmés -- 1945-....

Médias et justice

Tribunaux criminels internationaux -- Au cinéma

Tribunaux criminels internationaux -- À la télévision

Adresse électronique et mode d'accès : 775304